



Communiqué de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le jeudi 24 juillet 2014

Déplacement de Ségolène Royal en Corse

Je suis arrivée en Corse à la Préfecture de Bastia. J'ai tenu à répondre positivement aux inquiétudes légitimes des Corses, des élus, des professionnels et des associations dont je connais la précieuse sensibilité aux questions environnementales que j'ai relayée auprès de mon collègue le ministre de l'environnement italien.

J'ai reçu l'assurance du Ministre de l'environnement italien que toutes les précautions techniques de sécurité ont été prises et je l'en ai remercié, sachant sa préoccupation suite à la tragédie du naufrage du Concordia.

Le passage du Costa Concordia aura lieu dans une zone écologique particulièrement remarquable, qui est l'un des poumons de la Méditerranée avec l'Herbier de Posidonies. C'est d'ailleurs la justification du lancement de la création du Parc naturel marin du Cap Corse. En effet, répondant positivement au souhait de la Collectivité Territoriale de Corse, j'ai signé un arrêté de mise à l'étude du Parc le 5 juin dernier. Je présiderai demain la première réunion du comité de pilotage du parc, projet de protection et de développement durable.

En résumé, je suis venue pour trois raisons :

- Répondre à la légitime inquiétude des Corses par rapport à la protection de l'environnement
- Accompagner les moyens de la Marine nationale dont je salue le professionnalisme. Le Bâtiment de Soutien, d'Assistance et de Dépollution, le « Jason », dispose d'une capacité de pompage de 1000 tonnes d'hydrocarbures sachant que le Costa Concordia contient 163 tonnes d'hydrocarbures. Ce dispositif vient en complément des moyens italiens très importants.
- Lancer la création du Parc naturel marin du Cap Corse en présidant le premier comité de pilotage élargi puis en me rendant sur le site, à la pointe du Cap Corse.